MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

ARRÊTÉ

fixant la composition du jury du concours externe pour le recrutement au titre de la session 2027 dans le corps des professeurs de lycée professionnel agricole dans la section : biologie écologie

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 90-90 du 24 janvier 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel agricole ;

Vu l'arrêté du 8 juillet 2026 fixant les sections et modalités d'organisation des concours d'accès au corps des professeurs de lycée professionnel agricole ;

Vu l'arrêté du 14 septembre 2026 autorisant au titre de l'année 2027 l'ouverture de concours pour le recrutement de professeurs de lycée professionnel agricole et fixant le nombre de places offertes ;

Vu l'arrêté du 15 septembre 2026 portant désignation des présidents des jurys des concours externes ouverts au titre de l'année 2027 pour le recrutement de professeurs certifiés de l'enseignement agricole, de professeurs de lycée professionnel agricole, de conseillers principaux d'éducation des établissements d'enseignement agricole et pour l'accès à la deuxième et à la quatrième catégories des emplois de professeur des établissements d'enseignement agricole privés mentionnés à l'article L.813-8 du code rural et de la pêche maritime,

Arrête

Article 1er

Le jury du concours externe pour le recrutement de professeurs de lycée professionnel agricole dans la section biologie écologie est composé comme suit :

Présidente :	Mme Marie-Noëlle TENAUD	Inspectrice (MAASA – CGAAER)
Vice-président(e)s :	Mme Béatrice LECOURT-CAPDEVILLE	Inspectrice de l'enseignement agricole (MAASA – DGER)
	Monsieur Fabien IUS	Inspecteur de l'enseignement agricole (MAASA – DGER)
Membres titulaires :	M. Serge AMAURY	Professeur certifié de l'enseignement agricole hors classe (LEGTPA de Nîmes)

M. Grégory BAILLY	Professeur agrégé hors classe (LEGTA du Pas de Calais – Site d'Arras)
M. Benjamin BERTINEAU	Professeur certifié de l'enseignement agricole (LEGTA de Libourne)
Mme Stéphanie BLOT	Professeure de lycée professionnel agricole (LEGTA Le Robillard Saint-Pierre en Auge)
Mme Isabelle BOUHIER	Professeure de lycée professionnel agricole hors classe (LPA Sainte Pezenne de Niort)
M. Pascal CHAUMET	Professeur certifié de l'enseignement agricole (LPA de Rochefort Montagne)
M. David CHEVALIER	Professeur certifié de l'enseignement agricole hors classe (LEGTA de Chambéry - La Motte Servolex
Mme Maryline CHEVALLIER	Professeure certifiée de l'enseignement agricole (LEGTA Le Robillard Saint-Pierre en Auge)
Mme Emilie LEMAIRE - COLIN	Professeure de lycée professionnel agricole hors classe (LEGTPA des Vosges)
Mme Elodie COLLOMB	Professeure agrégée (LEGTA de Toulouse-Auzeville)
Mme Hélène CORDIER	Professeure de chaire supérieure (LEGTA de Rennes Le Rheu)
M. Kévin DE COZAR	Professeur de lycée professionnel agricole (LEGTA de Aix Valabre)
Mme Nelly FAURE	Professeure de lycée professionnel agricole (LEGTA de Tours-Fondettes)
Mme Erna FONTEIN	Professeure agrégée hors classe (LEGTA de Rodez la Roque)
Mme Clémence FONTY	Professeure certifiée de l'enseignement agricole (LEGTA de Lyon-Dardilly)
M. Benoît GHIGO	Professeur certifié de l'enseignement agricole hors classe (LEGTA de Auch)
Mme Marion GUENIN	Professeure certifiée de l'enseignement agricole (LEGTA de Lyon-Dardilly)
Mme Fabienne HABRIOUX	Professeure certifiée de l'enseignement agricole hors classe (LEGTA de Poitiers – Venours)
M. Franck LEPAGE	Professeur certifié de l'enseignement agricole (LEGTA d'Angers-Le Fresne)

	Mme Amandine MESSIANT	Professeure certifiée de l'enseignement agricole (LEGTA de l'Eure Edouard de Chambray)
	Mme Pauline MINON	Professeure de lycée professionnel agricole (LEGTPA de Chalons en Champagne)
	Mme Fabienne MOLLARET	Professeure certifiée de l'enseignement agricole hors classe (LEGTA de Bourg les Valence)
	M. François PONSOT	Professeur agrégé (LEGTPA de Besançon)
	Mme Marie-Hélène POUSSIN	Professeure certifiée de l'enseignement agricole de classe exceptionnelle (LEGTA de l'Oise – Site d'Airion)
	Mme Delphine ROUMIER	Professeure agrégée hors classe (LEGTPA de Dijon)
	M. Frédéric SAURETY	Professeur agrégé hors classe (LEGTPA de Clermont-Ferrand)
	Mme Nathalie SERES	Professeure certifiée de l'enseignement agricole (LEGTA de Saintes)
	M. Louis SERVRANCKX	Professeur de lycée professionnel agricole (LEGTA de Saint-lô Thère)
	Mme Myriam STOPIELLO	Professeure de lycée professionnel agricole (LEGTA d'Obernai)
	Mme Maryline THOMAS	Professeure certifiée de l'enseignement agricole (LEGTA de Pontivy)
	Mme Frédérique WINIGER	Enseignante contractuelle de 2ème catégorie de l'enseignement agricole privé (LAP Etienne Gauthier de Ressins)
	Mme Caroline WAREMBOURG	Enseignante contractuelle de 2ème catégorie de l'enseignement agricole privé (IETP de Hoymille)
Examinateurs spécialisés :	Mme Vanessa ALLAUZEN	Conseillère principale d'éducation – Directrice d'établissement (EPL de Perpignan)
	M. Alban CASALS	Inspecteur de l'enseignement agricole (MAASA – DGER)
	M. Romain DOUX	Professeur certifié de l'enseignement agricole – Directeur adjoint d'établissement (EPL d'Yssingeaux)

M. Christophe FRAISSE	Professeur certifié de l'enseignement agricole hors classe – Directeur d'établissement (EPL de Cahors)
M. Benoît MUSSEAU	Conseiller principal d'éducation hors classe – Directeur adjoint d'établissement (EPL du Périgord – Site de Bergerac - Monbazillac)

Article 2

La cheffe du service des ressources humaines du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 25 septembre 2026.

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Pour la ministre et par délégation :

Le Chef du bureau des concours et des examens professionnels

Morgan LHOMER